# Les Rapaces nocturnes du Nord de la France

Milieu : Forêts, bosquets, grands parcs et jardins boisés

Aigrettes

Disques faciaux en forme de cœur Yeux noirs

Chouette effraie (la "dame blanche")

Milieu : abords des villages, clocher, grange, vieux bâtiments

Plumes dorées Plumage blanc et roux

Hibou moyen duc

Yeux orangés "X" blanc entre les yeux

Milieu : région de collines avec barre rocheuse (carrières)

Plumage feuille morte

Chouette hulotte

Hululement ("hou-ou") caractéristique Yeux noirs

Hibou grand duc

presque 2 fois plus grand que le Hibou moyen-duc

Stries longitudinales bien marquées sur la poitrine

Milieu : friches, étendues d'herbes sèches

Aigrettes courtes Yeux jaunes

Hibou des marais

Milieu : Forêts, bosquets, grands parcs et jardins boisés

Très souvent au sol

Sourcil blanc Yeux jaunes

Chouette chevêche

Milieu : arbre têtard vieux pommiers avec prairie

| | Merle noir | Chouette chevêche | Hibou moyen duc | Chouette effraie | Hibou des marais | Chouette hulotte | Hibou grand duc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Longueur du corps en cm | 23,5 - 29 | 23 - 27,5 | 31 - 37 | 33 - 39 | 33 - 40 | 37 - 43 | 60 - 75 |

VAL D'AUTHIE

# Les Rapaces nocturnes du Nord de la France

## Qu'est-ce qu'un rapace nocturne ?

Tous les rapaces nocturnes présentent une série de caractères particuliers :

1 – une tête qui paraît très grosse à cause d'un plumage abondant, sans cou apparent,
2 – des grands yeux dirigés vers l'avant,
3 – des disques faciaux (cercles de plumes) qui servent à concentrer les sons vers les oreilles,
4 – un bec crochu et des serres qui nous rappellent que ce sont des oiseaux prédateurs,
5 – un plumage dont la structure leur permet de voler sans bruit pour ne pas être repérés par leurs proies.

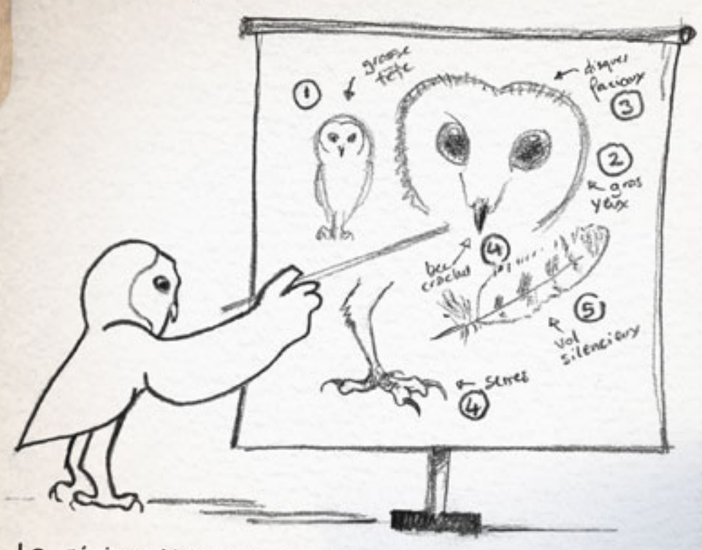


La région Nord-Pas-de-Calais héberge **6 des 9 espèces de rapaces nocturnes** présentes en France métropolitaine. Les plus fréquemment observées sont : la Chouette hulotte, la Chouette effraie, la Chouette chevêche et le Hibou moyen Duc. Le Hibou des marais fréquente volontiers nos marais (notamment en période hivernale) mais il n'hésite pas à migrer dès que la nourriture commence à se faire rare. La présence du Hibou grand duc n'est signalée que dans l'Avesnois où quelques individus belges à la recherche de territoires se sont installés depuis quelques années.

## Des oiseaux toujours menacés...

**Tous les rapaces (nocturnes et diurnes) sont intégralement protégés par la Loi, depuis 1972, sur le territoire national.** Malgré cela, ces animaux continuent d'être menacés, en région Nord-Pas-de-Calais.

La principale menace pour l'ensemble des espèces reste la **destruction de leurs habitats** et la raréfaction de sites de nidification. La transformation des prairies en cultures, la suppression des haies, la disparition des vergers, l'assèchement des marais et l'utilisation des pesticides... sont autant de bouleversements qui les privent de nourriture et de site de nidification. L'abattage des vieux arbres (notamment ceux présentant des cavités) empêche la Chouette hulotte et la Chouette chevêche de nicher. La rénovation « hermétique » des anciens bâtiments agricoles ou l'engrillagement du clocher des églises interdisent l'accès à ces sites de nidification pour la Chouette effraie.

Par ailleurs, le principal « prédateur » des rapaces nocturnes est le **réseau routier !** Il est particulièrement meurtrier pour le Moyen duc, la Chevêche et l'Effraie qui ont pour habitudes de chasser à proximité des routes. Chaque année, ce sont des dizaines de milliers de rapaces nocturnes qui sont victimes de collisions avec des véhicules...

## Pourquoi sauvegarder les rapaces nocturnes ?

Parce qu'ils jouent un rôle essentiel dans les milieux et les sites qu'ils fréquentent : chouettes et hiboux sont notamment de formidables prédateurs de gros insectes mais surtout de petits mammifères tels que les campagnols, mulots et autres souris...

Jugez plutôt ! Pour rassasier quotidiennement une famille de Chouette effraie (2 adultes et 6 jeunes), il faut par exemple (d'après Uttendoerfer) : 21 campagnols, 7 mulots, 11 musaraignes, 1 oiseau (passereau type Moineau...) et 1 amphibien (grenouille...) !!!

**Les rapaces nocturnes contribuent activement aux équilibres écologiques d'un territoire.**

## Kézaco ?

Non, ce ne sont pas des crottes !
Tous les rapaces nocturnes produisent ce qu'on appelle des **pelotes de réjection**. Ce sont les restes non digérés (os, poils...) des proies consommées dans la journée. Ces pelotes sont rejetées par le bec.

En les décortiquant, il est possible de connaître le régime alimentaire des oiseaux mais également d'étudier les populations de petits mammifères qui peuplent un territoire donné.

Echelle : 1/2

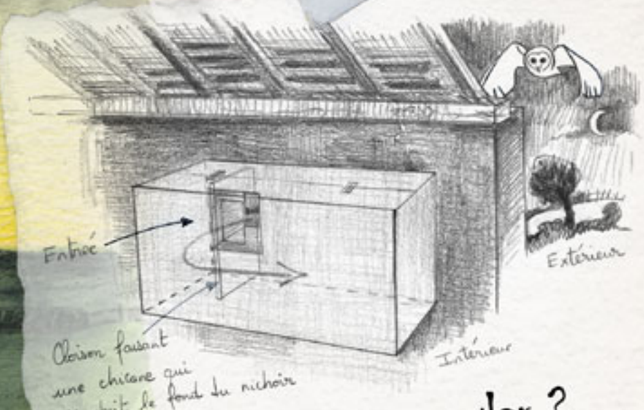


## Comment les sauvegarder ?

Vous pouvez participer simplement à la sauvegarde des rapaces nocturnes en région Nord-Pas-de-Calais ! **Si vous êtes propriétaire d'un terrain en milieu rural**, même petit, conservez dans la mesure du possible des arbres ou arbustes, plantez une haie champêtre... **Si vous aménagez un verger**, privilégiez les arbres fruitiers de moyenne ou grande taille (pas de "basses tiges"). Evitez l'emploi de pesticides chimiques ou de produits anti-rongeurs (anticoagulants), ils peuvent polluer durablement votre parcelle et contaminer les rapaces qui consommeraient les rongeurs agonisants !

Chez les rapaces nocturnes, les oisillons quittent souvent le nid avant de savoir voler. Si vous en croisez un lors d'une de vos promenades... Ne le ramassez pas !! Il n'est pas abandonné !! Ses parents veillent toujours sur lui et continuent à le nourrir. Même si vous pensez bien faire, en centre de soin les jeunes rapaces ne bénéficient pas de l'éducation de leurs parents et leur émancipation est souvent compliquée.

C'est parfois le manque de sites pour nicher sur un territoire qui peut menacer une espèce...Il est alors possible d'installer des nichoirs spécifiques. Comment les fabriquer ? Où les poser ? Si vous avez besoin d'un renseignement, contactez le CPIE Val d'Authie.

Ainsi vous aurez peut-être la chance d'apercevoir ou d'entendre une Chouette effraie chassant au-dessus de votre terrain, une Chouette hulotte perchée sur un arbre ou encore une Chouette chevêche posée sur un pommier dans votre verger... !

## Pour en finir avec des erreurs courantes

Non !
- **la chouette n'est pas la femelle du hibou :** il existe différentes espèces de chouettes et différentes espèces de hiboux.
- **les hiboux n'ont pas « d'oreilles apparentes »** au-dessus de la tête : il s'agit d'aigrettes de plumes qui changent de position en fonction du comportement de l'animal. Elles sont abaissées quand l'oiseau n'est pas inquiété.

**Une question, un doute... contactez le CPIE Val d'Authie :**


VAL D'AUTHIE

03.21.04.05.79
vol-de-nuit@cpie-authie.org
www.cpie-authie.org



**Conception et réalisation :** - *Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (C.P.I.E. du Cotentin) BP 42 - 30 rue de l'hippodrome 50430 LESSAY / Tél. : 02 33 46 37 06 / Site : cpiecotentin.com*
*- URCPIE de Picardie 32 route d'Amiens 80480 DURY / Tél. : 03 23 80 03 03 / cpie@cpie-aisne.com*
**Maquettes et illustrations :** *C. Lecoq / C.P.I.E. du Cotentin*
**Crédits photos :** *L. Larzillière, J. Persyn, S. Briand, C. Lecoq*
**Textes :** *C.Gosse - M. T'Flachebba / URCPIE de Picardie - relecture CPIE Val d'Authie : A. Mayer, C. Fontaine*

l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FEDER
Pas-de-Calais Le Département
EDF CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE
Fondation Nature & Découvertes



© CPIE du Cotentin, 2010 - Document à usage pédagogique - Reproduction interdite sans autorisation - Tous droits réservés

# Les Chauves-souris du Nord de la France

## Murin à oreilles échancrées

- pelage roussâtre d'aspect laineux
- taille moyenne
- oreilles longues et échancrures à angle droit

museau brun

peu de contraste dos/ventre

## Murin de Bechstein

- taille moyenne
- ventre blanc contrastant avec le dos
- oreilles très longues et larges dépassant nettement du museau
- museau fin, glabre et rosé

## Murin à moustaches

Espèces proches :
- Murin d'Alcathoe
- Murin de Brandt

- petits pieds
- pas de contraste très marqué ventre/dos
- petite taille

museau et oreilles noirs

## Murin des marais

très grands pieds

- taille moyenne
- pelage blanc dessous et marron dessus
- avant-bras costaud de couleur acajou
- museau avec deux narines proéminentes

## Murin de Natterer

- ventre blanc contrastant avec le dos
- taille moyenne
- longues oreilles recourbées aux extrémités comme une pointe de ski

museau fin et rosé

## Barbastelle d'Europe

- oreilles quadrangulaires noires se rejoignant sur le front
- pelage noir
- museau noir court et renfrogné
- taille moyenne

## Pipistelles (4 espèces)

- très petite à petite taille
- pelage roux
- museau et oreilles noirs
- oreilles courtes et triangulaires

## Rhinolophes (2 espèces)

- feuilles nasales en forme de fer à cheval
- enveloppé dans ses ailes au repos
- oreilles pointues
- toujours suspendus

## Grand Rhinolophe

grande taille (≈ taille du poing fermé)

## Noctule de Leisler

repli de peau

tragus

lobe arrondi

## Oreillards (2 espèces)

très grandes oreilles

taille moyenne
grands yeux

## Grand Murin

- ventre blanc contrastant avec le pelage
- grande taille

oreilles longues et larges

avant-bras puissant

museau large, glabre et rosé

## Noctules (2 espèces)

- oreilles très courtes et triangulaires + tragus en forme de champignon
- pelage roux
- ailes longues, étroites et pointues
- battements d'ailes amples

## Noctule commune

repli de peau entre la base de l'oreille et la commissure des lèvres

lobe à angle droit

## Murin de Daubenton

- ventre clair contrastant avec le dos
- taille petite à moyenne

grands pieds

- museau rosé
- peu poilu autour des yeux
- oreilles plutôt courtes

## Sérotine commune

grande taille
- oreilles de taille moyenne et triangulaires

museau et oreilles noirs

dos brun, ventre crème

Silhouette d'étourneau (envergure : 31 à 40 cm)

grande taille — taille moyenne — petite taille

VAL D'AUTHIE

CMNF Coordination Mammalogique du Nord de la France

# Les Chauves-souris du Nord de la France

## Morphologie d'une chauve-souris

### Drôle de mains !

L'aile des chauves-souris est une main dont les longs doigts sous-tendent une membrane de peau souple et élastique : le patagium. Cette morphologie a donné le terme «chiroptère» qui vient du grec «kheir», la main et «ptéron», l'aile.

*Détecteur à ultrasons*

### Un sixième sens

Les chiroptères utilisent la technique du sonar, appelée écholocation, pour s'orienter. Le système est basé sur l'émission d'ultrasons. Un ultrason est un son trop aigu pour pouvoir être perçu par nos oreilles. Il se propage dans l'air, jusqu'à rencontrer un objet sur lequel il est réfléchi. L'écho de l'ultrason revient à la chauve-souris qui le capte avec ses oreilles et l'analyse avec son cerveau.

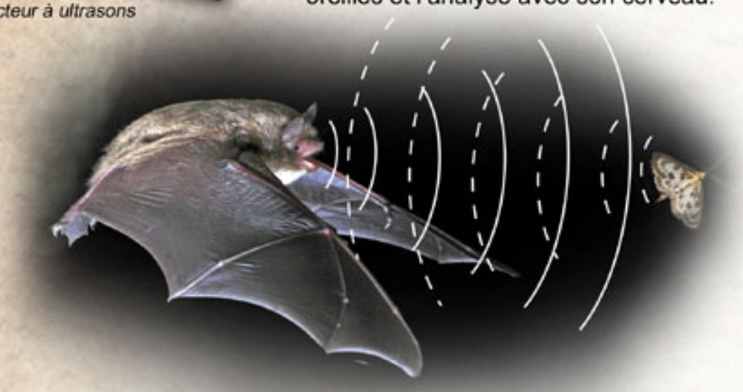

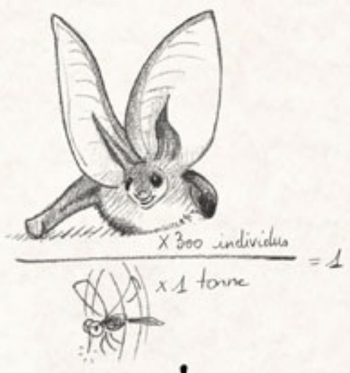


## Mais que mangent nos chauves-souris ?!

En Europe, les chiroptères sont presque tous exclusivement insectivores. Ils peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes, ce qui en fait un véritable insecticide naturel sans danger pour la nature et l'homme.

## Une année chez les chauves-souris

En hiver, faute d'insectes, les chauves-souris ne peuvent plus se nourrir. Elles entrent en léthargie et survivent grâce à leur réserve de graisse. En hibernation, leur température corporelle s'abaisse considérablement et leurs rythmes cardiaque et respiratoire sont au ralenti. Les gîtes utilisés (les grottes) possèdent une température constante et une forte humidité. Les chauves-souris sont très fragiles durant l'hibernation. Tout dérangement peut leur être fatal, en raison de la dépense d'énergie importante nécessaire au réveil.

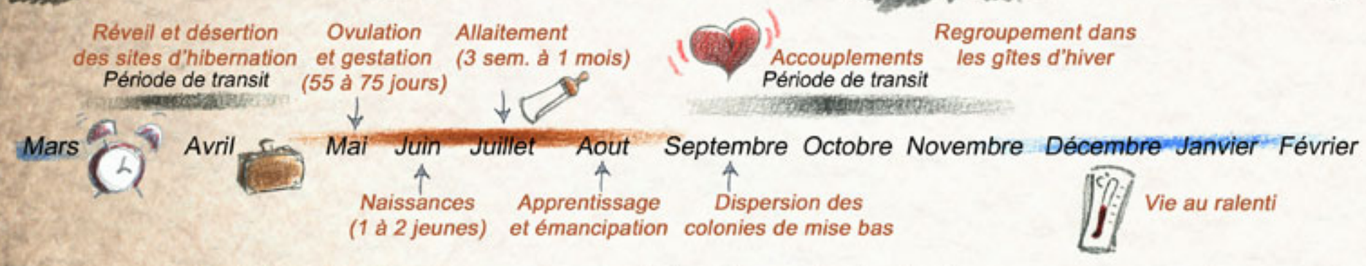


En été, les femelles se regroupent en colonies, dans un gîte de mise bas pour mettre au monde leur unique jeune. Ces gîtes, tels les combles, doivent être suffisamment chauds pour permettre le développement rapide des jeunes. Les mâles se tiennent à l'écart, souvent isolés ou en petit nombre. Chaque nuit, les individus quittent la colonie pour rejoindre leurs terrains de chasse qui peuvent être assez éloignés du gîte, jusqu'à 20 kilomètres pour certaines espèces.

**Vous avez trouvé une chauve-souris ?**
**Une colonie s'est installée chez vous ?**

**Coordination Mammalogique du Nord de la France**
info@cmnf.fr
http://www.cmnf.fr/
SOS chauves-souris
**06.11.25.42.57**

SOS chauves-souris est un dispositif gratuit d'aide aux particuliers et aux collectivités qui se questionnent suite à l'installation de chauves-souris dans leurs maisons ou bâtiments publics. Des conseils adaptés sont donnés par téléphone ou, si le cas le nécessite, par une visite sur place. Par ailleurs, ces interventions fournissent des données précieuses quant aux effectifs et à la répartition des différentes espèces.

## Mythes et légendes

### Les Vampires !

Les Vampires existent…Ce sont de petites chauves-souris qui se nourrissent du sang des animaux mais qui ne sont pas plus dangereuses que les moustiques ! Elles vivent en Amérique centrale.

### Les chauves-souris s'accrochent aux cheveux des filles !

Une ancienne légende pour dissuader les jeunes filles de sortir le soir…Les mœurs évoluent…mais la légende reste !

## La diversité des chauves-souris

Dans le monde, environ 1200 espèces de chauves-souris sont connues, ce qui représente environ le 1/4 des espèces de mammifères. En Nord-Pas-de-Calais, 21 des 34 espèces de France sont connues à ce jour.

Les chauves-souris de nos régions sont de petite taille : par exemple, la Pipistrelle commune mesure environ la taille d'un pouce !

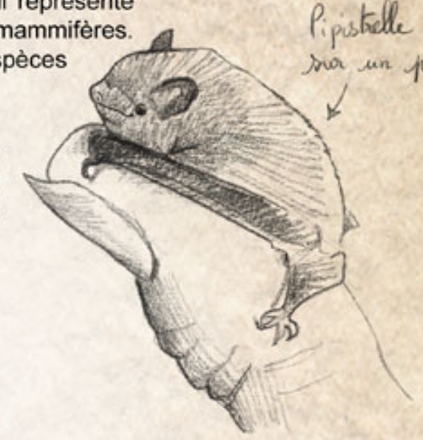


## La disparition de nos chauves-souris

De nombreuses espèces de chauves-souris sont les témoins vivants d'une nature en bonne santé ; pourtant elles disparaissent de nos régions.

En France, toutes les chauves-souris sont protégées par l'Arrêté ministériel du 23 avril 2007 : il est strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser. Cependant, malgré cette protection, nos chauves-souris sont menacées par :

- l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles (insecticides, remembrements, monoculture, suppression des mares…),
- les collisions avec des véhicules ou des trains,
- le traitement chimique des charpentes,
- la mortalité induite par les éoliennes,
- les dérangements dans les gîtes d'hibernation,
- la fermeture des gîtes,
- la destruction par phobie ou ignorance.

*Gîte à chauve-souris*

## Comment accueillir les chauves-souris chez soi ?

- ✓ Aménager la cave et/ou les combles de sa maison en créant et en maintenant des accès utilisables par les chiroptères.
- ✓ Conserver les arbres fissurés ou creux.
- ✓ Construire et installer un gîte à chauves-souris.
- ✓ Avoir un jardin rempli d'insectes ! Quelques conseils simples permettent d'avoir un jardin plus riche en invertébrés :
  - Ne pas utiliser d'insecticides ou autres produits chimiques.
  - Laisser des secteurs du jardin avec une végétation spontanée fauchée une fois par an en automne pour permettre aux insectes de réaliser leur cycle de développement.
  - Conserver le lierre, cette plante fournit une source de nectar en fin d'automne importante pour les insectes.








Pour plus d'informations :

**CPIE Val d'Authie**
25, Rue Vermaelen
62390 Auxi le Château
03.21.04.05.79, fax : 03.21.04.12.78
vol-de-nuit@cpie-authie.org
http://www.cpie-authie.org/



**Conception graphique :** *Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (C.P.I.E. du Cotentin) BP 42 - 30 rue de l'hippodrome 50430 LESSAY / Tél. : 02 33 46 37 06 / Site : cpiecotentin.com*
**Crédit Photo :** *L. Arthur, V. Cohez et S. Dutilleul (CMNF), E. Parmentier (GMN), Ph. Spiroux, L. Salaun (CPIE Val d'Authie)*
**Crédit Dessin :** *C. Lecoq, Cycle de vie d'après la Plaquette SFEPM.*
**Auteur des textes :** *E. Parmentier, L. Biegala, E. Sauvage, R. Harivel*
**Relecture NPdC :** *V. Cohez et S. Dutilleul (CMNF) - C. Fontaine et L. Salaun (CPIE Val d'Authie)*



© CPIE du Cotentin, 2010 - Document à usage pédagogique - Reproduction et utilisation commerciale interdites - Tirages limités

# Quelques Papillons nocturnes du Nord de la France

l'Ecaille cramoisie
Phragmatobia fuliginosa
14 - 19 mm

couleur cramoisie, deux points noirs

le Vert-Doré
Diachrysia chrysitis
16 - 19 mm

reflets dorés

tête orangée

le Sphinx du peuplier
Laothoe populi
30 - 46 mm

ailes postérieures "rabattues" devant les antérieures

taches blanches



le Museau
Pterostoma palpina
18 - 25 mm

point blanc

liseré jaunâtre

le Bombyx du chêne
Lasiocampa quercus
25 - 40 mm

bord interne des ailes poilu

la Maure
Mormo maura
30 - 36 mm

grande taille, sombre

le Sphinx du tilleul
Mimas tiliae
23 - 39 mm

taches camouflages

découpure des ailes
liseré rouge (bord des ailes)



le Gamma
Autographa gamma
13 - 21 mm

le Hibou
Noctua pronuba
21 - 26 mm

ailes postérieures orange et noir

le Pudibonde
Calliteara pudibonda
27 - 31 mm

pattes poilues



la Méticuleuse
Phlogophora meticulosa
21 - 25 mm

bord de l'aile taché de noir

la Brocatelle d'Or
Camptogramma bilineata
13 - 16 mm

le C-noir
Xestia C-nigrum
14 - 19 mm



la Citronelle rouillée
Opisthograptis luteolata
14 - 21 mm

"C" noir
Eclairée à l'intérieur du "C"

dessin ciselé

la Boarmie rhomboïdale
Peribatodes rhomboidaria
17 - 24 mm

VAL D'AUTHIE

# Quelques Papillons nocturnes du Nord de la France

la Phalène ondulée
Rheumaptera undulata
16 - 19 mm

ondulation (dessin)

la Noctuelle argentule
Deltote bankiana
10 - 12 mm

2 bandes blanches caractéristiques sur fond marron

zigzag

bandes blanches

la Ratissée
Habrosyne pyritoides
17 - 20 mm

2 taches orangées cerclées de blanc formant un V

ligne ondulée violacée

"C" rouge

"rectangle" blanc

le Bois-veiné
Notodonta ziczac
17 - 24 mm

la Noctuelle du cucubale
Sideridis rivularis
27 - 30 mm

l'Ecaille martre
Arctia caja
28 - 37 mm

barre rouge sur la tête

dessin "léopard"

l'Ecaille villageoise
Arctia villica
25 - 32 mm

dessin "dalmatien inversé"

généralement vert

"flash" blanc

"M" blanc

la Noctuelle de l'arroche
Trachea atriplicis
20 - 22 mm

le Sphinx de la vigne
Deilephila elpenor
28 - 33 mm

pointillés sur abdomen

couleur rose et vert olivâtre

points bleus

le Verdelet
Comibaena bajularia
14 - 17 mm

couleur verte

bordure pointillée de rouge

taches rougeâtres

couleur vert clair

trait blanc

bordure des ailes rouges

la Halias du Hêtre
Pseudoips prasinanus
16 - 19 mm

points blancs

couleur rose et vert olivâtre

ressemblance avec un bout de bois

la Bucéphale
Phalera bucephala
26 - 34 mm

forme allongée, gris avec des traits noirs

la Xyline du cyprès
Lithophane beautieri
17 - 20 mm

rose foncé avec des taches jaunes

la Xanthie ochracée
Xanthia togata
13 - 16 mm

collier rougeâtre

fond jaunâtre

bandelie-de-vin transversale ondulée

points marrons

la Phalène aurorale
Idaea muricata
8 - 10 mm

VAL D'AUTHIE

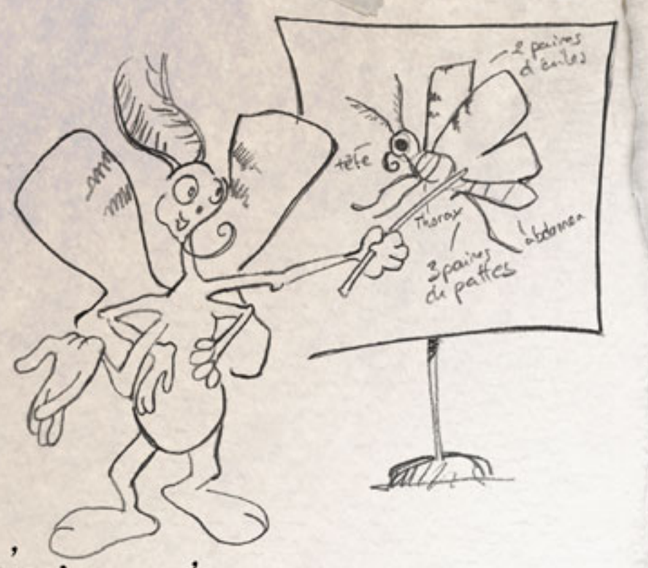


## Qu'est-ce qu'un papillon ?

Les papillons sont des **insectes** : ils possèdent, au stade adulte, trois paires de pattes, un corps en trois parties (tête, thorax, abdomen), un squelette externe chitineux (carapace) et deux paires d'ailes.

Les papillons sont des **insectes holométaboles,** c'est-à-dire qu'au cours de sa vie un papillon va passer par quatre formes toutes différentes :

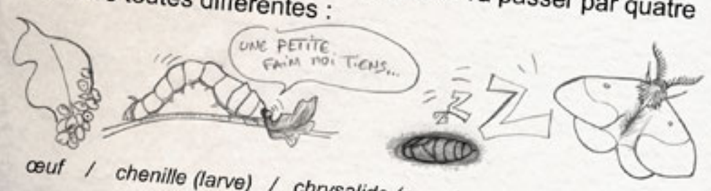


*œuf / chenille (larve) / chrysalide (nymphe) / adulte (imago)*

Les papillons sont aussi appelés **lépidoptères** (lepido = écailles ; ptères = ailes) du fait de leurs ailes couvertes d'écailles colorées.

# Quelques Papillons nocturnes du Nord de la France

## De jour ou de nuit ?

Les papillons sont séparés en deux groupes : les papillons dits "de jour" (les **Rhopalocères**) et les papillons dits "de nuit" (les **Hétérocères**).

En réalité, même si la majorité des hétérocères volent de nuit, certains volent de jour. En effet, la distinction entre ces deux groupes (Rhopalocères/Hétérocères) se fait en fonction de la **forme des antennes**.

D'un côté, les Rhopalocères avec leurs antennes en forme de massue, et de l'autre côté les hétérocères qui regroupent tous les papillons dont les antennes ne sont pas en forme de massues.

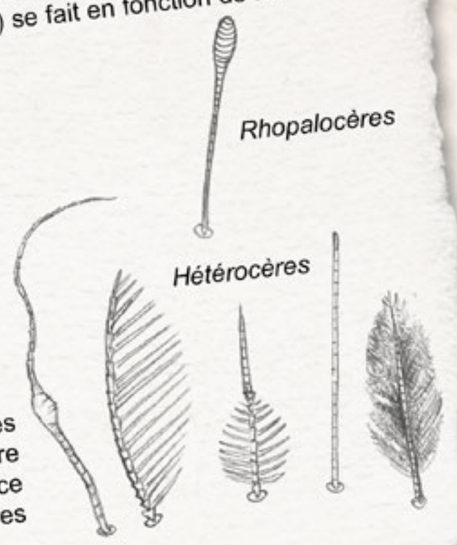


## La diversité

En France, les Rhopalocères représentent 259 espèces contre 4841 espèces d'hétérocères (ce qui correspond donc à 95% des lépidoptères).

## Que mangent les papillons ?

Les chenilles sont principalement **phytophages** (mangent des plantes) mais certaines sont **kératinivores** (se nourrissent de poils).

A l'état adulte, la moitié des papillons se nourrit de **nectar** (substances sucrées contenues dans les fleurs) grâce à leur trompe. Alors que l'autre moitié ne se nourrit pas du tout, leur seul but est de se reproduire.

## Où se cachent-ils le jour ?

Durant la journée, les hétérocères profitent de leurs **capacités mimétiques** (couleurs ressemblantes à un support) pour se cacher sur l'écorce des arbres, dans le feuillage, sur le lichen, sur des pierres…

## Echapper aux prédateurs

Pour effrayer les prédateurs (oiseaux, reptiles), certains papillons se parent de **couleur rouge** ou orange qui signale qu'ils sont toxiques. D'autres ont des **dessins** rappelant les yeux d'animaux de grandes tailles.

Certains hétérocères ont même acquis des **organes tympaniques** (oreilles) et ont développé trois systèmes pour échapper au sonar des chauves-souris :

- Le premier consiste à se laisser tomber comme une feuille morte à l'approche d'une chauve-souris
- Le second à émettre un signal sonore avertissant la chauve-souris de sa toxicité
- La troisième consiste à émettre un son qui va brouiller le radar des chauves-souris.

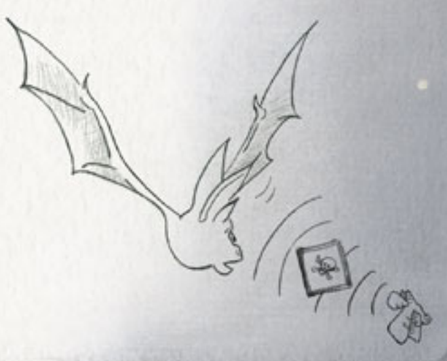

## Les menaces

Les papillons sont menacés par les activités humaines, notamment :

- La modification des **pratiques culturales** (monoculture, arasement des haies et talus, systématisation des traitements chimiques…)
- Les **fauches « précoces »** : fauchage à des périodes critiques du développement (nourrissage des chenilles, nymphose de la chrysalide, nourrissage des adultes)
- L'implantation de **plantes exotiques** qui ne permettent pas aux papillons d'accomplir tout leur cycle biologique
- L'**éclairage urbain** : les papillons attirés par la lumière des lampadaires vont rester autour au lieu de se nourrir et de se reproduire.

***La fausse bonne idée***

*Le Buddleia, ou arbre à papillons, attire les adultes (pour se nourrir) mais ses feuilles ne conviennent "chimiquement" pas aux chenilles.*

## Comment les aider ?

- **Planter**, ou laisser s'exprimer, des plantes locales et diverses (y compris orties, ronces)
- **Raisonner, voire bannir,** les traitements chimiques
- Faire des **fauches tardives** (fin août-septembre) et alternées (une zone puis l'autre)
- **Convaincre** les mairies d'installer des lampadaires moins gênants pour la faune sauvage (ampoule sodium basse pression) et faire une régulation des horaires d'éclairage (extinction automatique).

## Les habitats

Les papillons de nuit sont **présents dans tous les habitats** de notre région (zones humides, forêts, terrils, milieux arrière dunaire, zones urbaines et jardins,…). Toutefois, en fonction des habitats et de la végétation que l'on y trouve, les espèces de papillons diffèrent.

En effet, les chenilles peuvent être monophages ou oligophages (elles ne mangent qu'une seule ou quelques plantes) ou polyphages (elles acceptent de manger différentes plantes) et cela influence donc leur répartition. Ainsi dans un jardin, en fonction des espèces végétales présentes et de la gestion, on peut observer de quelques espèces à plus de cent espèces de papillons différents.

De plus, dans les jardins, on trouve des végétaux ornementaux originaires d'autres régions qui ne permettent pas toujours aux papillons d'accomplir leur cycle de vie complet. Dans les milieux naturels, moins gérés et souvent plus diversifiés en espèces végétales, les espèces de papillons de nuit sont souvent plus nombreuses.

## Pour nous contacter

CPIE Val d'Authie
25, Rue Vermaelen - BP23
62390 Auxi le Château
Tél : 03.21.04.05.79 - Fax : 03.21.04.12.78
www.cpie-authie.org
vol-de-nuit@cpie-authie.org

VAL D'AUTHIE



**Conception et réalisation :**
*- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (C.P.I.E. du Cotentin) BP 42 - 30 rue de l'hippodrome 50430 LESSAY / Tél. : 02 33 46 37 06 / Site : cpiecotentin.com*
*- CPIE Val d'Authie : 25, Rue Vermaelen BP23 62390 AUXI LE CHÂTEAU / Tél : 03.21.04.05.79 - Fax : 03.21.04.12.78*
**Maquettes et illustrations :** *C. Lecoq / C.P.I.E. du Cotentin*
**Crédits photos :** *P. Mothiron (Lépinet), L. Salaun*
**Textes :** *CPIE Val d'Authie : C. Fontaine, L. Salaun*



© CPIE du Cotentin, 2011 - Document à usage pédagogique - Reproduction, diffusion, adaptation interdites sans autorisation préalable